

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides dument convoquée et tenue à Mont-Laurier le 31 mars 2026.

N° de résolution : CA-2026-03-0508

**CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION – 2025-2026**

ATTENDU le calendrier des séances ordinaires pour l'année scolaire 2025-2026 adopté par le conseil d'administration le 27 mai dernier (CA-2025-05-0451).

ATTENDU QUE la séance du 19 mai 2026 est à quatre semaines seulement de la séance du 16 juin 2026.

ATTENDU QU'aucun dossier urgent ne nécessite la tenue d'une séance au cours du mois de mai 2026.

ATTENDU QUE les points prévus à l'ordre du jour de la séance du mois de mai peuvent être traités lors de la séance du mois de juin.

ATTENDU QUE le conseil d'administration conserve le nombre minimal annuel requis de quatre (4) séances prescrit par l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP).

ATTENDU la section 3.4 du *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration*.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Chouinard,

D'AMENDER la résolution CA-2025-05-0451 afin de retirer la séance ordinaire prévue le 19 mai 2026.

D'ADOPTER le calendrier révisé des séances régulières du conseil d'administration pour l'année scolaire 2025-2026 comme suit :

- 26 aout 2025
- 18 novembre 2025
- 31 mars 2026
- 16 juin 2026

DE DONNER avis de cette modification conformément aux modalités prévues à la section 3.4 du *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme du Livre des Délibérations du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides à sa séance ordinaire qui s'est tenue le 31 mars 2026.



Jacinthe Fex, secrétaire générale

7 avril 2026

Date